Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Peut il resider en france ?

Par delassia

Bonjour,

Une de mes connaissances a la carte "permesso di soggiorno" d'italie jusqu'en 2014.Il est de nationalite tunisienne ma question est : est ce qu'il peut avoir un logement en France pour y sejourner ? Si oui pour combien de temps ?

Merci a vous tous